



INSTITUTION

La CARL adopte les statuts du SMO de l'eau et de l'assainissement

La Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant a tenu ce vendredi 11 Décembre son Conseil Communautaire . Parmi les points abordés, la création du Syndicat Mixte Ouvert (SMO) d'Eau et d'Assainissement.

Publié le 12 décembre 2020

Teddy MARY nouveau conseiller communautaire

Suite au décès de Laurent Bernier le 04 Décembre dernier, un poste de conseiller communautaire au sein de la CARL est devenu vacant.

Selon les dispositions de l'article L. 273-10 du Code électoral, dans ce type de situation, le poste vacant "est pourvu par le candidat de même sexe élu conseiller municipal ou conseiller d'arrondissement suivant sur la liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire sur laquelle le conseiller à remplacer a été élu."

C'est donc Teddy MARY, candidat suivant de la liste «Union pour Saint-François» qui a été installé en qualité de conseiller municipal.

Le président Cédric Cornet a tenu à rendre hommage à l'homme qu'était Laurent BERNIER, ancien Vice-président de la CARL, ancien maire de Saint-François et jusqu'à son décès conseiller communautaire.

La CARL, territoire durable et exemplaire en 2019

Au cours de l'année 2019 la CARL a engagé de nombreux projets visant à conforter son ambition de devenir un territoire durable.

- > Plan Climat Air Énergie Territorial
- > Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)
- > Sensibilisation à la Maîtrise de l'énergie
- > Frange Littorale
- > Plan Paysage des Grands-Fonds
- > Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA)
- > Unité de Valorisation Matière Énergie
- > Bilan des éco-organismes
- > Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD)

Des actions sont à venir afin de rester sur cette lancée : le développement du tourisme durable, l'organisation des déplacements sur notre territoire ou encore des actions spécifiques sur le territoire de la Désirade, en rapport avec son environnement spécifique.

Grands-Fonds, entente pour la gestion de l'eau

Sur la question de l'eau, les grands fonds du Gosier ont toujours fait l'objet d'une gestion spécifique. A la dissolution du SIGF (Syndicat Intercommunal des Grands Fonds), c'est la Renoc qui en a pris la suite sur le périmètre. Avec l'annonce probable de la dissolution du SIAEAG par les services de l'Etat contre l'avis des élus, la CARL s'inscrit dans la continuité pour garantir la même qualité de service aux usagers de la zone, en conventionnant avec la CANGT.

<https://www.rivieradulevant.fr/informations-transversales/actualites/la-carl-adopte-les-statuts-du-smo-de-leau-et-de-l-assainissement-662?>

La mise en place d'une convention de gestion entre la communauté d'agglomération la Riviera du Levant et la Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre -zone des grands-fonds- était donc plus qu'une formalité, une évidence.

Création du Syndicat Mixte Ouvert d'Eau et d'Assainissement

Le plan marshall de l'eau est une priorité de la mandature du président Cornet. L'objectif est clair : garantir l'eau en quantité et en qualité dans les foyers guadeloupéens, en s'appuyant sur une mutualisation des ressources disponibles.

Le syndicat exercera différentes missions :

- > Etudes relatives à la gestion de l'eau et de l'assainissement sur le territoire de la Guadeloupe
- > Préservation de la ressource en eau
- > Compétences obligatoires « Eau potable » pour les EPCI
- > Production d'eau potable
- > Distribution d'eau potable
- > Compétences obligatoires « Assainissement » pour les EPCI
- > Assainissement collectif
- > Assainissement non collectif

Déjà adopté par les différentes institutions, la CARL a aujourd'hui voté la création de ce SMO à la majorité.

Le Président de la CARL Cédric CORNET, rappelle son engagement des premières heures quant à l'aboutissement de cette structure unique de gestion de l'eau.



**LA RIVIERA
DU LEVANT**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LE GOSIER-SAINTE ANNE-SAINTE-RAPHAËL-LE DESRÈDE

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LA RIVIERA DU LEVANT**
93 Bd du Général de Gaulle
97190 Le GOSIER
0590 48 47 47
carl@rivieradulevant.fr

HORAIRES :
lundi, mardi et jeudi :
07h30 - 13h00 / 14h30 - 17h00 ;
mercredi et vendredi :
07h30 - 13h00